

Evaluation et contrôle des programmes de développement rural intégré

Mobarak H.

Ressources humaines et développement rural intégré

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1983-III

1983

pages 29-32

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010728>

To cite this article / Pour citer cet article

Mobarak H. *Evaluation et contrôle des programmes de développement rural intégré. Ressources humaines et développement rural intégré*. Paris : CIHEAM, 1983. p. 29-32 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1983-III)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Evaluation et contrôle des programmes de développement rural intégré

H. Mobarak
UNESCO, Paris

1. OBJET DE L'EXPOSE

- 1.1. Proposer un cadre de discussion.
- 1.2. Inciter aux échanges d'idées et d'expériences.
- 1.3. Définir les domaines spécifiques que devrait couvrir l'évaluation.
- 1.4. Analyser certaines méthodes et techniques d'évaluation.
- 1.5. Proposer un «cadre commun» —sinon des normes standard ou des modèles— pour l'évaluation des programmes et projets de développement rural intégré.

2. QUELQUES DEFINITIONS

- 2.1. Evaluation et concept d'intégration.
- 2.2. Qu'est-ce qu'un «SYSTEME»?
- 2.3. Qu'est-ce qu'un «PROGRAMME»?
- 2.4. Qu'est-ce qu'un «PROJET»?
- 2.5. Nature des «COMPOSANTES» dans un projet de développement rural intégré
- 2.6. Tentatives de définitions de l'évaluation:
 - 2.6.1. *Evaluer*: c'est rassembler, analyser, comparer et interpréter scientifiquement des données et des in-

formations en vue de faire des jugements —ou de prendre des décisions— sur les orientations d'un programme, la réalisation des objectifs d'un projet, l'appréciation de la validité d'un système et l'efficacité des moyens mis en oeuvre pour apporter le changement social et économique.

- 2.6.2. *Evaluer*: c'est mesurer et quantifier, avec le maximum de rigueur scientifique, l'impact et les conséquences d'une activité visant au changement social et économique.

- 2.7. Caractéristiques d'une «bonne» évaluation:

— L'observation doit rester la même si elle est effectuée par différents évaluateurs utilisant les mêmes méthodes d'observation.

— Les faits observés quant aux résultats d'un projet sont soumis à des vérifications afin de déterminer si les résultats auraient été les mêmes en l'absence d'intervention.

— Une évaluation «économique» devrait indiquer si les fonds affectés au projet sont ou non utilisés à bon escient.

— Elle doit être partie intégrante du programme ou projet (built-in system) et

servir, ainsi, de «tableau de bord» des activités entreprises.

3. OBJET DE L'ÉVALUATION

3.1. Evaluation aux fins de planification

- 3.1.1. Formulation d'un but à atteindre, d'une politique à mener, d'un objectif global. Exemple: vulgarisation pour améliorer les connaissances techniques générales des agriculteurs, alphabétisation de masse, etc.
- 3.1.2. Connaissance de l'ampleur du problème. Exemple: niveau technique des paysans et leur perméabilité aux innovations, taux d'analphabétisme dans le groupe cible, niveau d'alphabétisation à atteindre.
- 3.1.3. Adéquation de l'intervention envisagée à la solution du problème posé. Exemple: octroi de prêts à des agriculteurs qui n'ont pas les moyens de les rembourser.

3.2. Evaluation aux fins de contrôle

- 3.2.1. Nécessité d'une formulation aussi précise et aussi claire que possible des objectifs à atteindre: aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.
- 3.2.2. Nécessité de déterminer de façon systématique —et à n'importe quelle étape de la vie d'un projet— si le projet est exécuté conformément au plan.
- 3.2.3. Nécessité de répondre, à n'importe quel moment de la vie d'un projet, aux deux questions suivantes:
 - Le projet touche-t-il la population ou la région (ou le périmètre) expressément visés?
 - Les méthodes et moyens d'intervention mis en oeuvre sont-ils ceux qui ont été spécifiés dans le plan du projet?
- 3.2.4. Nécessité de tenir compte du contexte culturel dans lequel se déroule le programme ou le projet, et de l'adaptation des moyens et méthodes utilisés, à ce contexte.

3.3. Evaluation de l'impact

- 3.3.1. But de cette évaluation: elle consiste à juger dans quelle mesure le projet a produit des changements dans le sens souhaité.
- 3.3.2. Conditions nécessaires pour une «bonne» évaluation de l'impact:
 - Clarté et précision des objectifs à atteindre (objectifs quantitatifs et qualitatifs).
 - Définition des «critères» du succès, définition fixée en termes opérationnels, quantifiables.
 - Planification détaillée de la collecte des données.
 - Choix des critères permettant à l'évaluateur de démontrer d'une façon convaincante et incontestable que les changements intervenus sont imputables à l'intervention du projet.
- 3.3.3. Schéma de l'évaluation d'impact:
 - Méthode expérimentale classique: comparaison entre un groupe soumis à l'intervention et un groupe aléatoire témoin (méthode d'appariement ou des couples). Exemple: comparaison de deux groupes d'agriculteurs, l'un ayant «reçu» un programme de formation/vulgarisation pour une agrotechnique nouvelle, et l'autre «sans» vulgarisation.
 - Difficulté de l'application de la méthode expérimentale lorsqu'il s'agit de mesurer ou de juger les comportements sociaux ou culturels.

4. DOMAINES QUE L'ÉVALUATION DOIT COUVRIR

Étant donné que les changements souhaités par les programmes de développement rural intégré couvrent les domaines sociaux, économiques et culturels, et étant donné que l'évaluation est la science qui permet de mesurer ces changements, les domaines suivants doivent être nécessairement l'objet de toute entreprise d'évaluation:

- 4.1. **Changements psychologiques:** comportements et attitudes, motivations.
- 4.2. **Changements éducatifs et formatifs:** connaissances, concepts, habiletés et savoir faire.
- 4.3. **Changements technologiques:** nouvel-

les méthodes de production, utilisation de technologies appropriées, adaptation et maîtrise de technologies nouvelles, organisation de la production.

- 4.4. **Changements sociologiques:** rapports entre groupes sociaux, communication, passage de la «société traditionnelle» fondée sur la solidarité et la coopération, à la «société du succès» basée sur la compétition.
- 4.5. **Aspects culturels:** religion, traditions, systèmes de valeurs; perméabilité aux innovations techniques.
- 4.6. **Changements politiques:** contrôle et exercice du pouvoir, participation à la décision.
- 4.7. **Aspects «managériaux», administratifs et organisationnels:** l'évaluation de ces aspects ne peut être que subjective: liaison entre autorité et responsabilité, liaison entre nouvelles techniques de production et compétences de gestion, place du programme à évaluer dans le plan de développement national.
- 4.8. **Aspects financiers:** est-ce que l'exécution du projet lui permet de rembourser ses «dettes» (même sur le plan théorique)?; est-ce que les résultats financiers du projet permettent le ré-investissement?
- 4.9. **Aspects économiques:** le projet contribuera-t-il, d'une manière significative et substantielle, au développement économique général? Est-ce que la contribution du projet et les changements qu'il est sensé apporter sont suffisamment importants pour justifier l'investissement des rares ressources disponibles? La difficulté du choix entre le «social» et «l'économique». Analyse des coûts-avantages, coûts-efficacité.

5. PHASES DU PROCESSUS D'EVALUATION

Le paragraphe suivant est extrait d'une publication du Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (*«Evaluer des projets sociaux dans les pays en développement»*, OCDE, Paris 1979). Les étapes qui y sont indiquées sont tout à fait valables pour les projets de développement rural intégré:

«PREMIÈRE PHASE:

Définition du thème d'évaluation.

Définir le SUJET d'évaluation.

Définir le TYPE d'évaluation.

Définir le BUT de l'évaluation.

Définir les CHOIX décisionnels.

Arrêter le THEME d'évaluation.

«DEUXIÈME PHASE:

Etablissement du plan d'évaluation.

Choisir le PLAN d'étude.

Choisir les CRITERES d'évaluation.

Choisir les NORMES comparatives.

Choisir les MESURES d'évaluation.

Définir les procédures d'ANALYSE des données.

Choisir les méthodes d'ECHANTILLONNAGE.

Définir les procédures de COLLECTE des données.

Définir les procédures de PRESENTATION.

Arrêter le PLAN d'évaluation.

«TROISIÈME PHASE:

Exécution de l'évaluation.

Vérifier la FAISABILITE de l'évaluation.

Désigner l'ORGANISATION chargée de l'évaluation.

Tester et affiner les procédures d'évaluation.

RECUEILLIR, ANALYSER et PRESENTER les résultats.

EVALUER l'évaluation.

Achever l'élaboration des CONCLUSIONS et RECOMMANDATIONS.

6. METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE L'EVALUATION

6.1. Exemple méthodologique: vulgarisation agricole.

Illustrée par l'exemple d'un sous-programme de vulgarisation agricole (considérée comme composante d'un projet de développement rural), la méthode d'évaluation comporterait les actions suivantes;

a) Distinguer un programme nouveau à faire démarrer d'un programme en cours à améliorer.

b) Planification de l'action d'évaluation.

c) Détermination des indicateurs et des instruments d'évaluation.

d) Réalisation de l'enquête de base (étude de la situation de départ: ressources humaines, milieu physique, conditions techniques, etc.).

e) Collecte des données de base et établissement d'une banque des données utiles.

f) Analyse de l'organisation (en place ou à instaurer) du service chargé de l'action de vulgarisation (fonctions et profils du personnel, organigramme, évaluation professionnelle des titulaires).

g) Analyse des objectifs à long terme et intermédiaires assignés au programme de vulgarisation et des hypothèses à vérifier.

h) Etablissement, par l'évaluation, du calendrier-évaluation (périodicité, fréquence).

i) Définition des thèmes prioritaires retenus pour l'action de vulgarisation.

j) Analyse des modes et techniques d'intervention, et cela en fonction des thèmes retenus:

- Méthodes individuelles (visites, appels téléphoniques ou direct, lettres, contacts informels).
- Méthodes de groupe (réunions, démonstrations, tours et visites sur le terrain, discussions de groupe, centres de formation de paysans).
- Méthodes de masse (posters, foires, presse rurale, journaux muraux, radio, T.V., films, imprimés, etc.).

k) En conclusion, la méthodologie de l'évaluation choisie doit pouvoir aider à répondre aux questions suivantes;

- Dans quelle mesure les objectifs retenus ont-ils été atteints?
- Dans quelle mesure les hypothèses ont-elles été vérifiées?
- Les objectifs ont-ils été clairement définis, permettant ainsi de mesurer et de décrire les résultats?
- Dans quelle mesure les informations fournies par l'enquête de base ont-elles été suffisantes, permettant ainsi de servir de système de référence pour comparer les résultats?
- Dans quelle mesure les différents changements souhaités ont-ils été réalisés?
- Dans quelle mesure les délais fixés pour telle ou telle action du programme sont réalistes et raisonnables.

6.2. Comment effectuer les mesures:

- L'observation directe et informelle.
- L'observation directe formelle.

- L'analyse des documents.

- Les analyses formelles et systématiques:

- Questionnaires.
- Registres spécifiques.
- Listes de vérification.
- Interviews individuelles et de groupes.

6.3. Exemple d'utilisation des indicateurs et des instruments d'évaluation (sous-programme d'alphabétisation fonctionnelle des adultes):

6.3.1. Différence entre «indicateur» et «instrument» d'évaluation:

- Un «indicateur» est un critère, une variable.
- Un «instrument» est un outil permettant de quantifier, de mesurer la valeur d'un indicateur.

6.3.2. Exemple de «Fiche d'évaluation d'un sous-programme d'alphabétisation fonctionnelle des adultes (exemple de synthèse tiré du système d'évaluation du Programme mondial d'alphabétisation fonctionnelle, UNESCO):

«A) Indicateurs statistiques de base concernant la participation aux programmes:

a) Taux d'inscription au Programme:

$$\frac{\text{nb. de particip. initialement inscrits}}{\text{nb. de places disponibles}}$$

b) Taux d'abandon:

$$\frac{\text{nb. total des abandons}}{\text{nb. des particip. inscrits (initiaux + additionnels)}}$$

c) Taux de fréquentation:

$$\frac{\text{nb. de cours auxquels ont effectivement assisté les particips}}{\text{nb. max. de cours auxquels ils auraient pu assister.}}$$

d) Utilisation du temps:

$$\frac{\text{nb. de cours effectivement donnés}}{\text{nb. de cours prévus}}$$

e) Taux de couverture:

$$\frac{\text{nb. de places prévu dans le cadre du Programme effectif de la population susceptible de participer à ce Programme}}{\text{nb. de places disponibles}}$$

f) Taux de participation aux épreuves terminales:

$$\frac{\text{nb. total des participants testés}}{\text{nb. de participants inscrits (initiaux + additionnels)}}$$